# Survivre malgré la dictature sanitaire de Macron-Pinochet 1er : facile !

écrit par Valerie Berenger | 17 juillet 2021

Premier moment de stupeur passé, après les déclarations du paltoquet tyrannique qui nous gouverne, certains se sont mis à pleurer, d’autres ont passé leur haine sur leur innocente télévision, d’autres encore ont décidé (et on les comprend) de quitter la France dès qu’ils le pourront.

J’ai même entendu récemment des jeunes dires « autant se suicider tout de suite ».

Face à l’adversité, les émotions sont toujours mauvaises conseillères. Faisons fi donc de ces dernières, enterrons-les au fond de notre poche avec notre mouchoir par-dessus et analysons la situation qui, si elle paraît grave, est loin d’être désespérée.

Non, Macron-Pinochet I$^{er}$ ne nous affamera pas et ne nous

empêchera pas de vivre. N’oublions pas que les maîtres chanteurs ne survivent que par la peur qu’ils distillent. Si nous sommes capables d’en rire et de dire NON !, ils n’ont plus aucun pouvoir sur nous. Et c’est exactement ce qu’il faut faire : ne surtout pas céder à la peur de n’avoir plus le droit de vivre libre et de se précipiter comme des moutons apeurés pour se faire inoculer des substances encore à l’essai, dont les premiers résultats ne seront connus qu’en 2023, et dont nous ne voulions encore à aucun prix voici quelques jours.

Analysons froidement la situation…

Combien de fois par an allez-vous réellement au cinéma, au théâtre ou au restaurant ? Pour avoir posé la question autour de moi, la moyenne était de deux à trois fois par an. Alors pourquoi se faire vacciner ?

Avez vous « besoin » d’aller au cinéma, au théâtre, au restaurant ? Non. Vous en avez « envie », ce qui est très différent.

Aujourd’hui, de nombreuses applications sur vos téléphones vous proposent de vous livrer les menus choisis dans quasiment n’importe quel restaurant. Profitez-en pour inviter vos amis, vos voisins, votre famille, pour un moment convivial et « à la carte ». En plus, vous n’aurez ni besoin de vous déplacer, ni de montrer patte blanche.

C’est la même chose pour le cinéma. De multiples sites vous proposent les tout derniers films sortis. Calculez plutôt combien vous allez économiser en ne vous rendant ni dans les cinémas ni dans les théâtres et offrez-vous un magnifique home cinéma grand écran. Organisez-vous entre amis ou en famille des soirées « restau-ciné » bien confortablement installés à la maison. Imaginez… plus de bruit du papier de bonbon froissé, plus de pop-corn bruyamment mangé, vous évitez le voisin que le film n’intéresse que moyennement et qui vous

agace en jouant avec son téléphone… que du bonheur.

Les centres commerciaux seront interdits aux non vaccinés ! Qu'à cela ne tienne. Si vous y réfléchissez bien, vous verrez que cela n'a aucune importance. Il existe de multiples magasins de vêtements, chausseurs, maroquiniers, etc. en centre-ville ou dans les bourgs environnant pour les ruraux qui seront ravis de vous présenter des produits souvent de meilleure qualité que ceux des enseignes commerciales qui se fournissent exclusivement en Asie. En outre, contrairement aux idées reçues, ces magasins sont souvent moins chers du fait que les commerces des grands centres payent de lourdes charges pour y figurer. Charges dont ils répercutent le coût sur leurs prix de vente.

Vous me direz que la grande surface alimentaire dont vous avez besoin se trouve au cœur du centre commercial… Là encore, le problème n'existe pas. Deux solutions : la quasi-totalité des grandes et moyennes surfaces, telles que Super U, Leclerc ou Monoprix pour ne citer qu'eux, livrent. Certaines gratuitement, d'autres pour un coût modique qui, si vous le calculez, n'est pas plus onéreux que le coût du kilométrage que vous auriez fait pour vous y rendre.

Le drive également n'est jamais dans le centre commercial mais souvent dans la zone industrielle, en sortie de ville ou quelques rues plus loin.

Rationalisez vos courses, évitez de vous disperser, faites-vous livrer… imaginez, plus de temps perdu, plus de queue, plus besoin de chercher une place de parking, là encore que du bonheur !

La pharmacie est, elle aussi, dans le centre commercial. Appelez-la, envoyez votre ordonnance par internet, et elle aussi peut vous livrer. Ce service se répand de plus en plus en ville comme en zone rurale.

De toute façon, si l'on en croit ce que le Véreux (pardon

Véran), âme damnée de son maître et tout aussi menteur que lui, a déclaré au micro de BFM TV « le passe sanitaire ne concernera que les grandes centres… Ce ne sont pas les supermarchés ». Prudence toutefois.

De même, a priori, si l'on en croit Gabriel Attal, les campings ne seront pas concernés par le passe sanitaire donc, si vous voulez emmener vos enfants à la piscine ou dans un parc, regardez quels sont les loisirs offerts par les campings où vous pourrez passer la journée en famille, en toute liberté.

Le seul vrai problème va résider pour ceux d'entre nous qui ont un proche en Ehpad. Là, il va falloir trouver une parade. Pour l'instant, les moins de 12 ans ne sont pas concernés. Donc, les « petits » pourront rendre visite à leurs grands-parents. Eux mais pas vous. Enfin, à moins de ruser. Si vous voulez voir vos proches, vous pouvez vous y rendre un jour où l'administration de l'Ehpad est fermée, ce qui limite les risques de contrôle. La porte ne s'ouvre que sur demande ? Faites le tour. Il y a sûrement un local poubelle, une réserve, dont la porte donnant sur l'extérieur n'est jamais fermée. Soyez discrets, surtout naturels, une fois dans les murs vous êtes censés avoir été contrôlés, donc pas de panique. Souriez, et allez voir tout naturellement votre parent et surtout, ne ressortez pas par la porte principale où le SS de service pourrait vous demander « comment vous êtes entrés ».

Si vous prenez le temps de réfléchir en mettant vos émotions de côté, vous verrez que les décisions tyranniques de Macron-Pinochet 1er ne vous interdisent en fait pas grand chose. Le tout étant de rationaliser chaque acte. Avec un peu d'astuce, un peu d'intelligence et beaucoup de rouerie, rien ne vous sera réellement interdit.

Néanmoins, si nous étions complotistes (ce que bien évidemment nous ne sommes pas), nous pourrions nous poser deux questions

essentielles :

– Voici un an, Macron-Pinochet nous déclarait qu'il allait devoir prendre des décisions très dures en 2021 ! Comment savait-il, douze mois avant, que nous aurions un nouveau variant, qui bien que peu létal, voire relativement bénin, justifierait « l'emprisonnement en semi-liberté » de certains Français ?

Bizarre, bizarre, comme c'est bizarre…

– Le président de la Biélorussie déclarait récemment dans un tweet « qu'on lui avait offert 940 millions d'euros s'il acceptait de confiner son pays et d'y mettre en place le passe sanitaire », ce qu'il a bien évidemment refusé. Vrai ? Faux ? Je laisse le soin à chacun d'entre vous d'en décider. Admettons (mais ce n'est une hypothèse sans fondement) que ce soit vrai… Combien aurait-on pu offrir à Macron-Pinochet pour créer un apartheid entre les Français ?

Bien évidemment tout ça n'est que suppositions… et ne relève que de l'imagination.

Patience, patience, toutes les mauvaises choses finissent par avoir une fin. 2022 approche à grand pas et nous aurons l'occasion de nous débarrasser de nos chaînes. Saisissons-la !

https://ripostelaique.com/survivre-malgre-la-dictature-sanitaire-de-macron-pinochet-1er-facile.html

**Note de Christine Tasin**

L'auteur de cet article, contributeur à Riposte laïque, n'a rien à voir avec la journaliste franco-irlandaise Valérie Béranger (Valérie Béranger, née à Rome le 12 juillet 1973, est une journaliste franco-irlandaise. De 2005 à 2016, elle travaille sur la chaîne d'information en continu BFM TV. Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Lyon, d'un Executive MBA HEC, elle suit la « Promotion Xavier Niel » à l'école 42 en 2016). Wikipédia

qui a prend le mors aux dents,  m’insulte en parlant d’usurpation d’identité et me menace de procès tout en se répandant en diffamation et propos orduriers à mon propos sur twitter…

Voici ma réponse à ses insultes et menaces.

« Pauvre folle savez-vous combien d’homonymes vous avez ? Sans doute quelques-uns en France ! Par ailleurs si vous étiez bien élevée, vous vous seriez adressée au directeur de publication pour dire votre étonnement, voire votre inquiétude devant une homonymie. Je ne connais pas Valérie Béranger qui écrit sur et pour Riposte laïque et dont j’ai exceptionnellement repris un article. J’ignore totalement si cette personne s’appelle Valérie Béranger ou bien s’il s’agit d’un pseudo. C’est à eux qu’il faut demander – poliment, courtoisement de préférence- quelle solution trouver. Si c’est un pseudo je suppose que le contributeur ne verra pas d’inconvénient à en changer… mais apparemment vous vivez dans la jungle… vous ne savez pas que la guerre du feu c’est terminé et qu’on se parle avant de balancer un caillou sur la tronche de ceux qu’on n’aime pas ? Par ailleurs je vous signale que je suis directeur de publication et que Christine Tasin est mon vrai nom, et non un pseudo !
Revoyez donc vos cours de droit si tant est que vous en ayez jamais suivis… il n’y a nulle diffamation.. juste un éventuel problème d’homonymie qui se résout facilement entre gens de bonne volonté. Que vous ne soyez pas d’accord avec nos propos est votre droit le plus absolu, que vous me traitiez de raciste est ouvertement diffamatoire. Populiste ? Merci du compliment que j’accepte de grand coeur.
Bien à vous
**Christine Tasin**, Résistance républicaine. »